

14,3 km Randonnée en Lot-et-Garonne

LOT-ET-GARONNE
SUD-OUEST AQUITAINE
FABRIQUÉ
CHEZ NOUS

Lagnac - Communauté de Communes du Canton de Prayssas



crédit photo: J. Mascé / CDT 47



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

- Monument classé
- Point de vue
- Eglise
- Curiosité
- Château d'eau
- Verger
- Vigne

Code de Balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- Variante

FFRandonnée
Comité départemental
Lot-et-Garonne

UNION EUROPÉENNE REGION AQUITAINE LOT-ET-GARONNE CONSEIL GÉNÉRAL

Randonnée en Lot-et-Garonne

Laugnac - Communauté de Communes du Canton de Prayssas

LOT-ET-GARONNE
SUD-OUEST AQUITAINE
FABRIQUÉ
CHEZ NOUS



Vous allez faire 14,3 km. **Vous devez compter** 3 h 45 de marche, 2 h 30 à cheval, 1 h 50 à VTT, **Vous êtes à** 15 km au nord d'Agen par la N 21 et la D 13. **Vous stationnez** place Pédoussaut, devant la poste. **Vous partez** de cet endroit. **Vous emportez** une gourde et des jumelles. **Le balisage est jaune. Difficulté : difficile. Dénivelée cumulée : 375 m.**

Laugnac, un sentier nature dans les Serres

De nombreux pigeonniers bornent cet itinéraire vallonné, offrant de nombreux points de vue sur les coteaux de Serres, à travers bois et forêts, vergers de pomiers ou de pruniers d'Ente et prairies.

- ➊ Se diriger vers la place Pédoussat. Laisser la D 245 de Sainte-Livrade-sur-Lot, à droite et suivre la voie sans issue vers le cimetière. Descendre sur un chemin empierré en direction de Côte de Castillou. Aux maisons, prendre le chemin herbeux en contrebas.
- ➋ Au croisement de trois chemins, bifurquer à gauche sur un chemin de terre ombragé. A la maison de Serre (pigeonnier), tourner à gauche en suivant le chemin le plus bas. Au stop, traverser la D 13 en direction de Pébré. Dans la montée, s'engager à gauche dans un bois. Passer au-dessus d'un verger et monter à gauche. A la maison, en haut, aller en face. Traverser la D 245. Passer à gauche de la maison, descendre entre un mur de pierre et une clôture. Franchir un pont en béton. S'engager sous les arbres et grimper au milieu d'un champ.
- ➌ Au sommet (GR® 652), s'engager dans le bois à gauche. Continuer en bordure de celui-ci. Couper un chemin parallèle et dévaler le bois en face. Après une plantation de sapins, traverser un champ. Descendre à gauche sur une route. Après la ferme de Bourran, quitter la route dans un virage. Prendre un chemin herbeux tout droit. Au bout d'un chemin creux, traverser et emprunter la D 13 à droite sur environ 80 m (prudence). Tourner à gauche sous un couvert de chênes.
➤ Variante vers le point 8, circuit de 7,8 km. Descendre tout droit dans le chemin herbeux.
- ➍ Au sommet, s'engager à droite sur un étroit sentier bordé de haies. Passer au pied d'u château d'eau.
- ➎ Au cédez le passage, au bout de l'allée de Marsac, traverser la D 113 avec prudence. Laisser la route de Laroque à droite. Tourner à gauche et passer entre un hangar et un pigeonnier. Traverser l'allée castinée et aller en face sur un chemin herbeux. Longer un bois puis se diriger vers la maison de Lacastagnol. Suivre la chemin bitumé. Au croisement de quatre routes, suivre celle de gauche vers Laugnac.
- ➏ Laisser le GR® 652 et la sortie de Locataire à droite. Au cédez le passage, emprunter la D 113 à droite (soyez très vigilants). Prendre le chemin empierré de Goujou. Traverser le hameau entre deux clôtures électriques. Bien refermer les barrières et suivre la lisière d'un bois avant de traverser un champ. Suivre un sentier parallèle à une large piste en terre. Remonter la route de Ninotte sur quelques mètres à gauche. Tourner à droite et suivre la bordure d'un champ au-dessus d'un bois escarpé. Traverser un nouveau champ tout droit. Bifurquer à droite sous des chênes. Plus loin, descendre dans un bois. Emprunter la D 245 à gauche sur environ 70 m.
- ➐ Après le pont, tourner à gauche sur une piste herbeuse. Quitter rapidement cette direction pour monter à droite le long d'un fossé. Poursuivre la montée au milieu d'un champ. Passer à droite des maisons du hameau de Guillemont Bas. Grimper à droite par la route ombragée. Au sommet aller en face vers Tuque.
- ➑ Prendre le chemin herbeux à droite et suivre la route à gauche qui ramène vers la mairie de Laugnac.

Le Baron de Laugnac

Le bourg situé sur un plateau, est entouré de hautes plaines et de coteaux. Laugnac a connu une riche histoire dont témoigne la tour toujours visible. Prieuré dépendant de Moirax puis château et bourg fortifiés, Laugnac a été intégré aux baronnies de Montpezat et de Madaille, au grès des héritages et des alliances. François de Montpezat, sénéchal d'Agenais et lieutenant général du roi en Guyenne, défenseur de l'autorité royale, ne réussit pas à empêcher le massacre des protestants à Bordeaux en 1572 (Saint Barthélémy provinciale). Il défendit la cause d'Henri III contre les ligueurs catholiques.

Pour en savoir plus...

Comité Départemental du Tourisme
de Lot-et-Garonne 05 53 66 14 14

www.tourisme-lotetgaronne.com

Service randonnée 05 53 66 13 33

Courriel : randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Communauté de Communes du
Canton de Prayssas 05.53.95.42.18

<http://www.cc-cantonprayssas.fr>

cdcpayssas.tourisme@orange.fr

ou mairiedelaugnac@wanadoo.fr



Communauté de communes
du canton de Prayssas